

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 5 (1975)
Heft: 12

Artikel: Durs d'oreille : cet article vous concerne!
Autor: S.E.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cet article vous concerne!

C'était un agriculteur de passé 80 ans. Toute sa vie, il n'a connu qu'une chose : le travail. D'abord pour aider à nourrir ses nombreux frères et sœurs plus jeunes, puis pour élever ses propres enfants. Afin qu'eux au moins connaissent une place au soleil, il ne s'est épargné — assisté de sa vaillante épouse — ni peine ni labeur. C'est alors qu'il a loué une « montagne » (pour les non-initiés : un alpage) au Moléson, pour arrondir le budget familial. Comme ses yeux brillent, lorsqu'il parle de ce lointain passé !

CHRONIQUE DU
MDA
COUCHIRARD 8
LAUSANNE
TÉLÉPHONE 25 84 71

Fêtes de fin d'année

Ne restez pas seul ! Comme chaque année, nous organisons un séjour avec fête au Centre du Louverain, canton de Neuchâtel, *du lundi 19 décembre au vendredi 2 janvier 1976*. Prix : voyage et pension complète : 180 fr. (100.— à verser à l'inscription).

Vacances aux Canaries

Le MDA organise en février 1976, un séjour aux îles Canaries. Séjour *en appartements tout confort, avec petit déjeuner*. Trois possibilités vous sont offertes :
 du 31 janv. au 14 fév. : Fr. 895.— (15 jours)
 du 31 janv. au 21 fév. : Fr. 995.— (3 semaines)
 du 31 janv. au 28 fév. : Fr. 1095.— (1 mois).

Lieu du séjour : Playa del Ingles.

Un document sera envoyé à toute personne qui en fera la demande. « Aînés » reviendra plus en détail sur ce séjour dans son prochain numéro.

Pour vous inscrire, téléphonez au MDA (021) 25 84 71), ou écrivez-lui : MDA, Couchirard 8, 1004 Lausanne.

Commencer l'année en gaieté

« Ta Femme nous trompe » : ce vauville d'Alexandre Breffort, avec Paul Pasquier, Jean Bruno, Bernard Junod, François Silvant et Jacqueline Cuenod, vous mettra en joie le 2 janvier 1976 à 14 h. 30 au Théâtre municipal de Lausanne. Location ouverte au MDA.

La hâte, ennemie du bien

M. G. a donc tout lieu de contempler sa vie avec satisfaction, surtout maintenant que ses enfants sont bien établis. Si seulement il ne souffrait pas d'un mal aussi invisible que sournois : de surdité ! De ses grosses mains, il sort d'un étui un petit appareil.

Il avait trouvé bien pratique de n'avoir « qu'à remplir un coupon » découpé dans son journal pour « n'être plus celui qui n'entend pas ». Le vendeur s'est amené (c'est toute une expédition pour trouver les G.), et en un clin d'œil, M. G. a payé plus de 1000 francs et se voit l'heureux propriétaire d'un petit appareil acoustique, type contour d'oreille. Sa nombreuse famille désire « constater » au plus vite qu'il s'agit bien là d'une petite merveille de la technique, comme le dit le prospectus. Mais voici l'unique point noir ! Même avec une pile toute neuve et en ouvrant l'appareil au maximum, l'amplification semble insuffisante et la compréhension n'est guère meilleure. Que faire ?

Je questionne M. G. : « N'êtes-vous jamais allé trouver un médecin ORL, spécialiste des oreilles ? » « Oh ! non » ; et dans ses yeux, il y a presque un soupçon de reproche. Car chez les G., élevés à la dure, on se fait un point d'honneur de n'aller chez le médecin qu'en dernier ressort.

Dommage que vous ne soyez pas allé trouver un spécialiste des oreilles, M. G. Cela vous aurait peut-être épargné une grosse dépense et des ennuis. Nous verrons tout à l'heure pourquoi. Mme B. est également octogénaire, et ses ressources sont plus que modestes. Ce sont ses enfants qui ont insisté : « Il faudrait que maman ait un appareil acoustique. » Pour aider la vieille maman, qui s'est tant dévouée et qui n'a pas les moyens de faire d'un seul coup une si grosse dépense, on décide en famille que chaque enfant payera sa part. Car n'est-ce pas cruel pour elle de ne plus pouvoir participer à la vie, de ne plus entendre le gazouillement de ses petits-enfants ?

Et ainsi Mme B. se rend en un point de vente où l'on vend une fois par mois des appareils acoustiques. Neuf autres personnes dures d'ouïe se trouvent dans le magasin (en plus du propriétaire du magasin, de ses autres clients et du vendeur d'appareils acoustiques). Et Mme B. essaie des appareils comme les autres. Elle est

bien un peu craintive, mais le vendeur arrive à la rassurer, et elle signe le contrat de vente.

A la maison, Mme B. est bien déçue. Ne comprendra-t-elle jamais ses petits-enfants ? Même en réglant son appareil très bas, elle entend une résonance, et surtout : son appareil sifflé. Pourquoi n'a-t-elle pas pu trouver un appareil plus adapté à son cas ? Les explications qui suivent vous donneront la réponse.

Savoir acheter

Nous avons choisi ces deux cas réels (exemples qui peuvent être variés à l'infini) pour vous démontrer que l'achat d'un appareil acoustique demande la plus grande prudence. Afin d'épargner à vous ou à vos proches des ennuis et peut-être même une grosse dépense inutile, nous vous recommandons de retenir ce qui suit :

1. Une baisse de l'ouïe se fait-elle sentir ? Il est alors tout à fait indispensable de s'adresser en premier lieu à un médecin ORL, spécialiste des oreilles. Car on ne peut pas remédier à toutes les déficiences de l'ouïe, même avec le meilleur appareil du monde. Dans certains cas, le médecin peut aider avec des médicaments, dans d'autres une opération peut apporter une amélioration certaine. C'est donc uniquement le médecin spécialiste qui sera à même de décider si le port d'un appareil peut apporter de l'aide.

Peut-être le médecin n'aura-t-il qu'à extraire un bouchon de cire, unique cause de votre baisse d'ouïe.

Donc ne vous laissez pas leurrer ! Consultez un médecin ORL.

2. Le médecin spécialiste établira un audiogramme, c'est-à-dire la courbe caractéristique de la sensibilité de l'oreille aux divers sons, ou, en d'autres termes, le schéma graphique de votre ouïe. C'est sur la base de ce document que l'acousticien déterminera les appareils acoustiques pouvant entrer en ligne de compte. De vouloir décrire son travail dépasserait largement le cadre de notre exposé. Nous ne nous bornerons qu'à quelques indications, afin que vous réalisiez combien le choix d'un appareil acoustique est complexe. Vous exigerez que les examens chez l'acousticien soient faits en bonne et due forme, dans une chambre insonore.

— L'acousticien conscientieux tiendra compte de l'amplification néces-

saire. Un appareil trop faible, bien sûr, n'est d'aucune utilité ; il ne fait que boucher l'oreille. Un appareil trop puissant peut être tout aussi gênant. Il sifflera trop facilement et surtout, la résonance entravera l'écoute.

— L'acousticien se doit de prendre en considération également les *bandes de fréquences* à amplifier. Cela peut sembler bien abstrait, mais prenons un petit exemple. Si un sujet, comme beaucoup de personnes âgées, entend encore presque normalement les sons graves, par contre très mal les sons aigus, on choisira parmi les appareils qui amplifient surtout les sons aigus et non les sons graves. On comprendra ainsi toute l'importance d'un audiogramme (schéma de votre ouïe).

— L'acousticien doit tenir compte du fait que, selon le genre de surdité, les oreilles malades sont souvent plus sensibles au bruit que la normale. Pour pallier cet inconvénient, certains appareils sont munis de *dispositifs spéciaux*.

Leur réglage, très subtil, demande une grande expérience.

— Finalement, chaque marque d'appareil a sa propre *tonalité* que le patient trouvera plus ou moins agréable, et ceci indépendamment de la qualité (de fabrication) et des critères énoncés plus haut. Pour trouver le meilleur, il n'y a qu'une solution : des *comparaisons systématiques*. Et l'on comprendra alors aisément pourquoi tout fournisseur agréé par l'Assurance invalidité se doit de tenir en stock au moins cinq marques d'appareils acoustiques et que pour un appareillage sérieux, il y a lieu de prévoir au minimum deux ou trois séances dans une cabine insonore.

En conclusion

- Une visite chez un spécialiste des oreilles est indispensable ;
- les séances chez l'acousticien pour comparer les différentes marques d'appareils le sont également.

Tout aussi important est un climat de confiance entre le patient et l'acousticien. Le patient doit pouvoir être convaincu que l'acousticien utilisera tout son savoir et tout son art pour tirer le meilleur profit de ses restes auditifs et, chose capitale, qu'il est disposé à y consacrer tout le temps nécessaire.

Le début de l'appareillage demande une collaboration active de la part du patient. Lorsqu'il commencera à porter un appareil, il devra souvent redécouvrir le monde sonore qui l'entoure. Il réentendra peut-être des bruits dont il n'avait plus souvenir : des pas, le tic-tac de l'horloge, le crissement du papier, etc. L'acousticien lui montrera alors comment procéder pour s'habituer petit à petit à cette « abondance » de sons nouveaux, l'assistera et l'encouragera.

Jusqu'au jour où le dur d'ouïe pourra dire : « C'est l'appareil qu'il me faut, je ne peux plus m'en passer. »

S. E. S.

GENÈVE

On nous communique : le Groupe GAMMA lance un cri d'alarme

Origines

Le Comité européen d'action gérontologique Groupe GAMMA, créé en juin 1974, est né de la volonté d'un certain nombre de personnes de créer un club de réflexion et d'action en mettant en commun leur expérience gérontologique respective.

Finalités

Rechercher des solutions, proposer des moyens, susciter l'application de mesures permettant de

- maintenir la personne âgée dans son contexte naturel de vie,
- retarder l'entrée dans l'âge de la dépendance,
- éviter un vieillissement accéléré de l'individu et de la société.

Objectifs

- Diffuser l'information sur le développement humain et l'avance en âge.
- Proposer des actions expérimentales préventives.
- Favoriser la recherche en « gérontologie ».
- Mettre en place un mouvement pour l'intégration des âges.
- Promouvoir l'accès des jeunes aux recherches et professions gérontologiques.

Moyens

Un secrétariat, le CREDIS.

— Des réunions plénières périodiques (2 à 3 par an).

— La constitution d'un sous-groupe de travail pour chacun des objectifs définis ci-dessus. Réunions de ces sous-groupes (périodicité variable).

— Des contacts au plan international avec les Nations Unies, la CEE, l'OMS, le BIT, le CIPIS (Centre international pour l'information sociale, Saint-Pierre-d'Aoste), l'Union des capitales des communautés européennes, etc.

Bilan à ce jour

- Journées d'information gérontologique, Aoste, 3-4 mai 1975.
- Liaison entre le secrétariat du Groupe GAMMA et le Centre international pour l'information sociale de Saint-Pierre-d'Aoste.
- Sensibilisation de l'opinion publique par la diffusion par voie de presse, au niveau national, du texte d'un « Cri d'alarme » lancé par le Groupe GAMMA.

Projets

- Mise au point de « circuits gérontologiques » en Europe.
- Création d'un groupe « GAMMA-JEUNES ».
- Harmonisation, sur le plan européen, des programmes de formation gérontologique.

— Projet d'action expérimentale — dit « Utopie » — visant, dans un secteur géographique donné, à effectuer une étude de l'ensemble de la population et de la situation des personnes âgées en particulier, ainsi qu'un inventaire des besoins de ces dernières et des moyens de les satisfaire.

Lors d'une réunion à Genève, les 1er et 2 mai 1975, le groupe GAMMA a décidé d'alerter l'opinion publique et les gouvernements sur plusieurs points dont il ne semble pas qu'une conscience suffisante soit prise :

- le vieillissement des populations européennes atteint actuellement un point critique ;
- la tendance à l'abaissement uniforme de l'âge de la retraite déséquilibre gravement notre société ;
- l'accroissement de la dépendance physique et psychique des personnes âgées pose des problèmes économiques et sociaux bientôt insurmontables ;
- l'excès de la prise en charge rend le vieillard dépendant et porte atteinte à sa dignité ;
- il existe une grave carence au niveau de la formation et un manque de polyvalence du personnel social s'occupant des personnes âgées.

Secrétariat CREDIS
22, route de la Chapelle,
1212 Grand-Lancy
Tél. (022) 42 68 10